

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques**

Organisé par: **Faculté de psychologie, logopédie, sexologie et des sciences de la famille (PSY)**

Sigle du programme: **PSP1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	4
Programme .....	5
Programme détaillé par matière .....	5
Prérequis entre cours .....	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	9
Programme détaillé par bloc annuel .....	9
PSP1BA - 1er bloc annuel .....	9
PSP1BA - 2e bloc annuel .....	

## PSP1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

**Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale [PSP1BA] vise à vous fournir les connaissances scientifiques pour comprendre les personnes qui nous entourent, leurs façons d'appréhender le monde et de s'y comporter, leurs manières d'apprendre et de se développer, les aider à prévenir, voire à faire face à des difficultés passagères ou persistantes dans certaines situations, dans leurs relations personnelles, sociales, professionnelles, dans leurs processus d'apprentissage et de développement.**

Au terme du premier cycle, vous

- aurez appris à travailler seul ou en groupe sur des questions de plus en plus complexes ;
- aurez développé vos capacités de communication orale et écrite, y compris en anglais ;
- aurez acquis une maîtrise des méthodologies propres à l'exercice de votre future profession ;
- aurez eu l'occasion d'approcher le terrain où exercent des psychologues et psychopédagogues.

#### Votre profil

La psychologie et les sciences de l'éducation conduisent vers une fonction d'aide et de soutien. Pour entamer les études de sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale, des aptitudes d'écoute et de réceptivité aux difficultés des autres sont donc importantes pour la pratique de ces professions, mais elles ne suffisent pas.

Vouloir comprendre et aider autrui peut être une disposition personnelle. En faire un exercice professionnel exige une pensée rigoureuse, un esprit critique et une grande volonté d'étude. L'étudiant en psychologie devra s'ouvrir à des domaines scientifiques très variés.

Par ailleurs, entamer des études en psychologie pour résoudre ses propres problèmes est totalement inefficace. Un bon équilibre personnel est donc important pour entamer de telles études.

#### Votre futur job

S'il y a peu de lieux de travail spécifiques aux psychologues, il y en a presque aussi peu où l'on n'en trouve pas ! En effet, l'évolution de la société, les nouveaux outils et les modes de travail ont élargi le champ d'activités des psychologues et ont donné à leurs secteurs d'intervention traditionnels une dimension nouvelle. Ainsi, on trouve des psychologues dans les domaines de la neuropsychologie, la psychopharmacologie, l'ergonomie, la psychothérapie, la prévention en santé mentale (pratique privée, milieu hospitalier ou judiciaire), l'organisation du travail, la gestion du personnel, l'éducation à la santé, etc. Ils interviennent dans les secteurs commercial, socioculturel, judiciaire, dans les centres PMS, centres de santé mentale, en passant par le secteur sportif et la coopération au développement.

Le titre de psychologue est protégé : la pratique professionnelle requiert le diplôme de master en sciences psychologiques. Celui-ci ouvre vers des pratiques professionnelles aussi vastes et complexes que les sociétés, les organisations ou les groupes d'individus sur lesquels elles se penchent.



- C1. présenter oralement et par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies;
- C2. structurer et présenter des données recueillies.

C1• synthétiser des résultats provenant de différentes sources d'évaluation en vue de tester l'hypothèse de travail, d'argumenter un diagnostic différentiel, ou de motiver une décision• faire des liens entre les matières et les activités suivies dans le programme de Bachelier• se détacher de communications naïves (relevant du sens commun) pour tendre vers une posture professionnelle et justifier cette distinction C2• structurer les éléments recueillis lors d'une analyse de la demande• comprendre, interpréter et rapporter de manière standardisée (e.g., normes APA) les résultats issus d'une analyse statistique

D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée, sur des plans interpersonnel et professionnel

- D1. se mettre à l'écoute d'autrui en situations d'apprentissage et en milieux professionnels;
- D2. interagir et collaborer en réseau de façon adaptée en situations d'apprentissage et en milieux professionnels;



## o Fondements en psychologie et en éducation (79 crédits)

○ LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Damien Brevers Gaëtane Caesens Moïra Mikolajczak Frédéric Nils (coord.) Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen Nicolas Vermeulen (supplée Dana Samson)	PR [q1] [120h] [14 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation	Serge Dupont	PR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement	Sacha Baugniet (supplée Isabelle Roskam)	PR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou	PR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1201	Psychologie clinique	Bérénice Delor (supplée Céline Douilliez) Nicolas Pinon Jochem Willemsen Emmanuelle Zech	PR [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1202	Psychopathologie générale	Philippe de Timary Céline Douilliez (coord.)	PR [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1203	Psychologie des personnes en situations de handicap	Nathalie Grosbois	PR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1204	Psychologie du travail et des organisations	Annalisa Casini Nathan Nguyen (supplée Florence Stinglhamber)	PR [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1205	Psychologie sociale et psychologie culturelle et interculturelle	Vassilis Saroglou Vincent Yzerbyt	PR [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1206	Psychologie de l'éducation	Frédéric Nils	PR [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1208	Neuropsychologie	Mauro Pesenti	PR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Nastasya van der Straten Waillet (supplée Isabelle Roskam)	PR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1301	Psychologie de la santé	Stefan Agrigoroaei Stephan Van den Broecke	PR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1302	Modèles d'intervention en éducation et développement	Liesje Coertjens Virginie März Isabel Raemdonck	PR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1303	Psychologie sociale : Changement d'attitude et influence					



Antoine Renglet

Bloc

annuel

1 2 3

⊗ LPSP1326	Prevention and intervention strategies in health psychology	Stefan Agrigoroaei Olivier Luminet Stephan Van den Broucke (coord.)	EN [q2] [30h] [4 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français			X
------------	---	---	---	--	--	---

⊗ **Module en neuropsychologie**

⊗ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Laurens Van Calster (supplée Dana Samson)	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			X
⊗ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant	Emilie Lacroix	EN [q2] [30h] [4 Crédits] > English-friendly			X

⊗ **Cours au choix**

⊗ LPSP1330	Psychology of group processes and interpersonal relations	Karl-Andrew Woltin	EN [q1] [22.5h] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français			X
⊗ LPSP1331	Analyse comparée des systèmes d'enseignement et de formation	Xavier Dumay	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits]			X
⊗ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits]			X
⊗ LPSP1333	Psychology of Creativity	Baptiste Barbot	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français			X
⊗ LPSP1334	Memory and emotions	Olivier Luminet	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits]			X
⊗ LPSP1336	Psychologie et évaluation en petite enfance	Nathalie Grosbois	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits] > English-friendly			X
⊗ LPSP1337	Psychologie Politique	Stephan Van den Broucke	EN [q1] [22.5h] [3 Crédits] > English-friendly			X
⊗ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	EN [q1] [22.5h] [3 Crédits]			X

⊗ **Autres disciplines (15 crédits)**

Sous réserve de l'accord de la Vice-doyenne, l'étudiant peut choisir une des options suivantes :

⊗ **Ouverture à la criminologie (15 crédits)**

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	EN [q2] [30h] [5 Crédits]			X
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle M72u 14.7670002 telle M72u 14.7670002an-Marc Hausman				





○ LPSP1010	Introduction et fondement du droit	Alexia de Vacleroy (supplée Justin Vanderschuren) Justin Vanderschuren	PS [q2] [30h] [3 Crédits]
------------	------------------------------------	--	---------------------------------

### ○ Fondements biologiques

○ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	François Chaumont Patrick Dumont Charles Hachez	PS [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LPSP1006	Physiologie humaine, y compris éléments de neurophysiologie	Nicolas Tajeddine	PS [q2] [60h] [6 Crédits]

### ○ Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Damien Brevers Gaëtane Caesens Moïra Mikolajczak Frédéric Nils (coord.) Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen Nicolas Vermeulen (supplée Dana Samson)	PS [q1] [120h] [14 Crédits]
○ LPSP1002			

## ***PSP1BA - 2e bloc annuel***

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  -
-

o Langues

<p>o LANGL1842</p>	<p>Anglais pour psychologues &amp; logopèdes 🇺🇸</p>	<p>Marie Duetz Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen</p>	<p>EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐</p>
--------------------	---	---	---

o Projet de formation et professionnel

<p>o LPSP9001B</p>	<p>Projet de formation (partie B)</p>		<p>FR [q1+q2] [15h +5h] [2 Crédits] 🌐</p>
--------------------	---------------------------------------	--	---

## **PSP1BA - 3e bloc annuel**

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## **o Trort351 (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)**

---



### ⌘ Module en neuropsychologie

⌘ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Laurens Van Calster (supplée Dana Samson)	FB [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant	Emilie Lacroix	FB [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 > English- friendly

### ⌘ Cours au choix

⌘ LPSP1330	Psychology of group processes and interpersonal relations	Karl-Andrew Woltin	FB [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français
⌘ LPSP1331	Analyse comparée des systèmes d'enseignement et de formation	Xavier Dumay	FB [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	FB [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LPSP1333	Psychology of Creativity	Baptiste Barbot	FB [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français
⌘ LPSP1334	Memory and emotions	Olivier Luminet	FB [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LPSP1336	Psychologie et évaluation en petite enfance	Nathalie Grosbois	FB [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > English- friendly
⌘ LPSP1337	Psychologie Politique	Stephan Van den Broucke	FB [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > English- friendly
⌘ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	FB [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐

### ⌘ Autres disciplines

Sous réserve de l'accord de la Vice-doyenne, l'étudiant peut choisir une des options suivantes :

#### ⌘ Ouverture à la criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FB [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LECRI1505	Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale	Chloé Branders	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

#### ⌘ Mineure en esprit d'entreprendre

Les étudiants qui souhaitent suivre la mineure « Esprit d'entreprendre » doivent déposer une demande motivée auprès du vice-doyen PSP qui examinera le programme de l'étudiant.

⌘ Programme : <http://www.uclouvain.be/prog-min-impme100i-ppm>

#### ⌘ Ouverture à d'autres disciplines

⌘ Cours choisis dans un autre programme

## PSP1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#)



- Pour tout diplôme d'études secondaires

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

